

the Council and, I am confident, the Parliament will have to demonstrate this tomorrow.

A word now, Mr President, on the agreement on budgetary discipline. Even though it may be legally unassailable in terms of form, as it now stands it represents, I am convinced, not only what might be described as a sideswipe at the European Parliament but the sordid expression of a logic based on book-keeping principles to the exclusion of all else.

A financial framework imposed each year by the Council alone according to virtually automatic rules can never be a substitute for the responsible, concerted selection of common policies and programmes.

(Applause)

Mr President, Mr President of the European Council, the proposal made by the Commission in February 1984 remains, in my view, the only proposal on this subject which is reasonably balanced, the only one which takes account of desirable developments in Community action, the only one which shows true respect for the powers of the European Parliament.

This is an important matter, Mr President, in my view. Why? Because our institutions are still at an early stage of their development, the stage during which traditions and practices are evolved which will later acquire obligatory force. In this Europe *in statu nascendi* which still lacks traditions, the need to show respect for our institutions is greater than it will ever be. It is wrong to allow one's reactions to be governed exclusively by legalistic considerations. When dealing with accountants who are far too concerned with the short term, due weight must also be given to a logic of long-term development.

The Council of Ministers is inviting you to a meeting before it fixes its frame of reference. I should therefore like to make the following suggestion to Honourable Members. Having received this invitation, Ladies and Gentlemen, why not start by working out your position on the basis of a proposal from the Commission, and then reply? Then, and only then, will the Council show whether it is preparing itself, or ready to prepare itself, for a real debate on Community priorities and the basis on which they should be translated into budget aggregates or has made up its mind to ignore the powers of Parliament and treat this Assembly, which has been elected by universal suffrage, as a consultative body.

The further we depart from the institutional balance intended by the Treaty, the greater will be the risk of a drift away from the *communautaire* to the intergovernmental (the constant threat, our perennial enemy), a drift away from the solidarity of a *de jure* Community towards the unpromising ways of alliances and balances of power.

Mr Thorn, President of the Commission. — (FR) Mr President, Ladies and Gentlemen, the results of the Dublin European Council have just been presented to you by its President-in-Office, Doctor Fitz-Gerald. Wishing to be very brief today, I propose to give you my reactions, as a member of the European Council and President of the Commission, to two extremely important issues discussed in Dublin, which demonstrate once again the urgent need for a very early return to strict application of the Treaty and the procedures that it lays down.

Before I come to these two topics, I should like to touch upon a point which was being discussed a few moments ago by my friend Garret FitzGerald, to say that, thanks to him, the Council has demonstrated its readiness to take action to combat famine. However, if this action is really to deserve to be described as an additional effort, there must be a readiness both here and elsewhere — in the Council — to go to the effort of backing it with a supplementary budget.

(Applause)

Responding to your call, Mr President of the European Council, we are leaving no stone unturned in seeking ways and means of stepping up the effort on behalf of the starving. But if Europe really intends to show that it is ready to deploy extra resources, then

This point, which some people may think I have put rather harshly, can serve to illustrate what I have to say on the second issue, Mr President. This is the subject of integrated Mediterranean programmes, which some people, even at a very high level, appear to have suddenly discovered in Dublin, although they have been mentioned for years in the communiqués issued after European Council meetings.

No, this is not a new subject. As you will doubtless remember, Ladies and Gentlemen, it goes back to the time when the Community addressed itself to the problem of reforming the common agricultural policy, from which it was difficult for the Mediterranean regions to benefit, because of their structural backwardness. It goes back a very long time.

Having established that adjusting the balance of the EAGGF Guarantee Section would not be enough, the Commission proposed the organization of integrated structural programmes for the Mediterranean regions, which were necessary in order to enable them to make up the development leeway and all the more fully justified in that the economies of these regions would be affected directly by the accession of Spain and Portugal to the Community, which was then thought to be not far off.

That, Ladies and Gentlemen, was contained in the reply to the mandate of 30 May.

(Applause)

And it was as long ago as the London summit that President Papandreu announced his position on integrated Mediterranean programmes. If I mention this, it is only to refresh the memories of those who, apparently, do not always read the whole of the communiqués that they sign.

The Stuttgart European Council, in June 1983, stressed its appreciation of the work that the Commission had done on integrated Mediterranean programmes. It invited the Council of Ministers to reach agreement on practical decisions in time for the European Council which was to be held in Athens in December 1983, decisions to quote the communique, on 'solutions to allow Greece to become fully integrated into the Community system'. The overall budget for this, 6 billion ECU for the three Member States concerned over a 6-year period, was clearly established at that time, whereas the original proposals had been for roughly double this figure. It had therefore been arrived at on the basis of precise quantification, and was not a political or fantasy figure as some people have made out.

The draft Regulation submitted to the Council of Ministers in August 1983 was the subject of detailed discussions. The European Parliament, for its part, lent its full support to this text. That is another thing which seems to have been overlooked in Dublin. The

European Council itself renewed its commitment in Brussels last March. Again I quote: 'Integrated Mediterranean programmes will be launched for the benefit of the southern regions of the existing Community, so as to be operational by 1985'. To read on: 'Their purpose will be to improve the economic structures in these regions so that they may be able to adjust under the best possible conditions to the new situation created by enlargement. They will also prepare the ground for solution of the problems raised in the Greek memorandum'.

Mr President, Ladies and Gentlemen, what could be clearer? And yet, although it was in November 1983 that the Commission's detailed financial statement on integrated Mediterranean programmes reached the Council's table, the subject was not discussed once by the Council between 1983 and the Dublin summit. In the circumstances, which is the more extraordinary, the European Council's surprise or the reaction from the Greek Prime Minister?

I am not in the process, Mr President, of pleading Mr Papandreu's case for him. Moreover, let me make it absolutely clear that I disapprove of the linkage that he is seeking to establish between this issue and the subject of enlargement, just as I disapprove the linkages of all sorts that other governments make between the most diverse issues.

(Applause)

Every issue should be treated on its own merits in this Community, which does not just come to life on the occasion of meetings of the European Council but goes on all the year round.

I am afraid, Ladies and Gentlemen, that these efforts to make up packages are likely to leave the Community tied up in knots.

The point that I am trying to make today is simply that commitments entered into should be honoured, and honoured towards each and every Member State of the Community. Neither a devil-take-the-hindmost attitude nor abuse of the right of veto — by any country — is any substitute for solidarity and mutual trust.

Tomorrow, Mr President, I shall have more to say about the grounds for hope and the fears that I have been left with after the four years during which I have had the honour to be President of the European Commission.

Before concluding these brief comments on the European Council in Dublin, I should like to say a few words about the institutional question, and more particularly about the Dooge Committee.

Mr President, Ladies and Gentlemen, on numerous occasions, notably at the time of the 25th anniversary of the Community, I had called for such a committee

Thorn

to be set up, to work out the basis for the second stage of European development. As you will remember, I warmly welcomed the decision taken at Fontainebleau, and I have been even more delighted at the determination with which the Dooge Committee has seemed to be making progress these past few months. I imagine that your Parliament, the European Parliament, will also have seen this as confirming the accuracy of the political intuition which prompted you to draw up and then adopt the draft treaty on the European Union.

It is my impression, Ladies and Gentlemen, that the period ahead is going to be one calling for a great deal of persistence and vigilance. It will be for the Parliament in particular, but also for the incoming Commission, to ensure that the European Council's table does not once again become encumbered with the problems of the day, so that it will have time to give its attention to the political future of the construction of Europe, instead of preparing this scheme, like so many before it, for a first, second or third class burial.

I have to say, Mr President, that I am extremely disturbed at the way in which the integration process has been delayed. This has already meant that it will not be possible to clarify the situation before the negotiations on accession are completed, which had been the intention — and this is the important thing — of Parliament and the Commission.

These, then, are the main lessons that I draw from the European Council in Dublin.

There is an urgent need, in my view, for the European Council, which is an institution of great prestige, to resume its true mission, which is to provide the political driving force and to lay down general strategy.

Mr President, this means that each of the Community institutions must perform the tasks which the Treaties assign to it, and to it alone. The Parliament and the Commission have always tried, with greater or lesser success, to discharge their duties, in the case of integrated Mediterranean programmes as in all other areas. All, and I mean *all*, the institutions are collectively responsible for Europe's future, so that any disagreements among them can only be detrimental to the cause behind which they should be united.

Let us hope that this will be appreciated by the European Council and the Council of Ministers, to which we look for government.

(Applause)

TEXTE INTEGRAL

Discours du Président THORN devant le Parlement européen,
Strasbourg, 12 décembre 1984

Madame le Président, Mesdames, Messieurs, m'adressant à vous pour la dernière fois, je voudrais vous dire en toute liberté les principales leçons que je tire de ces quatre années de présidence de la Commission.

Lorsque je suis venu, il y a quatre ans, présenter au premier Parlement élu le programme de la Commission, je savais que comme représentant du plus petit pays de la Communauté, je ne pouvais pas compter sur de grands bataillons de supporters et j'ai toujours pensé pouvoir compenser cela par un plus grand souci de collégialité et d'objectivité. Je savais aussi que nous allions traverser des temps très difficiles et je l'ai dit. Pourtant, ces années furent pires que je ne l'avais pensé et craincé. A plusieurs reprises, on a pu se demander si la Communauté résisterait aux forces centrifuges activées par la crise et aux divisions internes que l'inaction du Conseil avait laissé s'accumuler au point qu'un homme d'Etat européen, et non des moindres, m'a déclaré que, pour sa part, il n'aurait même pas cru que la Communauté pourrait survivre à cette double crise.

Rappelez-vous, Mesdames, Messieurs, sous quels auspices nous avons commencé notre mandat.

En 1981, l'espoir d'une reprise de l'économie mondiale se dissipait, pour faire place à la déception et à l'inquiétude devant la crise et la montée continue du chômage. Trop de gens dans la Communauté ont peut-être oublié que cela fait treize ans que cela continue. C'est pour la première fois, durant cette période, que le chômage monte, et cela seulement en Europe, non pas aux Etats-Unis, non pas dans les pays asiatiques. Et cela va continuer.

Au moment d'aborder cette nouvelle phase de la crise, la Communauté était elle-même profondément divisée par le problème budgétaire que nous avait posé le Royaume-Uni. En 1980, donc avant même que nous prenions nos fonctions, le Conseil, incapable de dégager un accord sur une solution durable s'en était remis à la Commission en lui demandant - le 30 mai 1980 - par le biais de ce que l'on appelait le mandat, cette chose atroce de procéder à un réexamen d'ensemble des politiques communes dans le but de prévenir, je cite : "la récurrence de situations inacceptables", comme celles dont le Conseil, en fait, avait reconnu l'existence en accordant au Royaume-Uni un allègement dit temporaire de sa charge budgétaire.

Les deux crises - économique et institutionnelle - que vivait ainsi la Communauté, au début de 1981, quand nous avons commencé, ont conjugué leurs effets et, de ce fait, une des crises a accru l'autre.

La détérioration de la conjoncture économique rendait tous les gouvernements plus sensibles au solde comptable de la participation de leur pays au budget de la Communauté - pas seulement le gouvernement du Royaume-Uni, il faut être objectif - et, pour la plupart des ministres des Finances, ce budget avait cessé d'être perçu comme un cas spécial que l'on pouvait exonérer de l'effort général de rigueur budgétaire. Trop de gens feignent encore aujourd'hui d'ignorer qu'à la suite de la demande du gouvernement du Royaume-Uni, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a immédiatement demandé, lui aussi, de voir changer sa clé de contribution.

En même temps, il devenait plus difficile de convaincre les Etats membres absorbés par leurs différends et un Conseil paralysé par l'indécision que la lutte contre la crise rendait plus nécessaire que jamais une vraie volonté collective de faire de la Communauté le lieu privilégié des politiques d'ajustement et de redéploiement industriel, scientifique et technologique, sur la base de la solidarité communautaire.

Dans ces circonstances, mes collègues et moi, nous nous sommes battus sur quatre fronts.

Nous nous sommes donné pour objectif de préserver et de renforcer l'acquis communautaire, fût-ce au prix de réformes profondes et d'initiatives nouvelles risquant de heurter des situations acquises et des intérêts établis, comme la PAC : non moins les choses par leur nom; nous avons fait dans des circonstances difficiles ce qui aurait pu être facilement fait plusieurs années auparavant. Deuxièmement, nous avons entrepris de dénouer le contentieux budgétaire qui paralyssait progressivement la Communauté et bouchait toute perspective d'élargissement et nous l'avons fait dos au mur, au moment où le 1% était épuisé. Troisièmement, nous avons voulu ouvrir l'avenir à l'Europe de la deuxième génération, notamment en proposant des politiques nouvelles pour relever le défi technologique et contribuer ainsi au

rédressement économique de l'Europe. Et, enfin, nous avons œuvré, dans le contexte de l'élargissement nouveau et dans un contexte terrible sur le plan économique, à l'affirmation de l'identité européenne dans le monde, où que ce soit, que ce soit Lomé, que ce soit le Nord-Sud, que ce soient nos relations avec les Etats-Unis ou celles avec le Japon.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, et vous le savez, les grands axes qui ont guidé l'action de notre Commission au cours des quatre dernières années.

Cette action est décrite dans le rapport qui vous a été remis ce matin, en mon nom, sous le titre "Agir pour l'Europe". Il ne propose ni un bilan ni un inventaire exhaustif...

Il rappelle tout simplement un cheminement, signale des progrès qui devront, bien sûr, être approfondis et consolidés. Il montre surtout des obstacles qui doivent encore être surmontés.

Monsieur le Président, il ne m'appartient pas, au terme de mon mandat, de tirer des conclusions pour l'avenir. Je le ferai peut-être plus tard. Maintenant, c'est à Jacques Delors, qui a si bien préparé son mandat, et qui a tout fait, il y a quelques jours, pour que sa commission puisse vraiment démarrer sur les chapeaux de roues, c'est à lui qu'il importe, sous sa responsabilité, de définir l'avenir.

Aujourd'hui, je peux seulement vous dire comment je vois l'état actuel de la Communauté au terme de quatre années difficiles.

La Commission, que j'ai eu le grand honneur de présider de 1981 à 1985, a eu, pour la Communauté, des ambitions bien plus grandes que les résultats acquis. Qui

ne le sait pas ? Mais la Communauté a résisté à ses divisions. Dois-je rappeler à cette haute assemblée que c'est probablement la première fois que personne ne parle sérieusement, ni dans un camp ni dans l'autre, de voir le Royaume-Uni nous quitter. C'est un événement, et il faut le souligner.

Malgré la crise que la Communauté traversait, nous avons pu développer de nouvelles politiques dont l'importance ira croissant. Ce n'est qu'un début. Mais nous avons posé, vous et nous, les pierres de départ. Nous avons obtenu que les ressources de la Communauté soient accrues, même si elles l'ont été dans une mesure trop faible pour garantir dans la durée la sécurité de son financement. Ce n'est pas ma faute. Ce n'est pas la vôtre. Ce n'est pas celle de la Commission. Nous l'aurons suffisamment dit au Conseil.

Le fait, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, que nous ayons pu maintenir, et de surcroît développer la Communauté, à l'intérieur comme à l'extérieur, engager son avenir dans des circonstances aussi difficiles, prouve non pas nos mérites mais prouve, me semble-t-il et à suffisance de droit, que l'entreprise européenne était nécessaire et est devenue irréversible. Il fallait le prouver dans des temps difficiles, et pas seulement dans des temps d'expansion.

La Communauté reste plus que jamais porteuse d'avenir. Je crois que les Européens aujourd'hui, apprécient mieux qu'ils ne le faisaient peut-être au cours des années de prospérité, la valeur de ce que nous avons construit ensemble. Ils sont peut-être plus sensibles aujourd'hui aux coûts de ce qu'on a appelé la non-Europe et aux risques que ses divisions font courir à l'autonomie de l'Europe et à sa capacité de préserver notre civilisation sous tous ses aspects et surtout, de défendre nos libertés.

.../.

Ceci reste, Monsieur le Président, ma conviction profonde, même si j'ai mesuré jour après jour la puissance des freins qui résultent hélas, de l'inachèvement de l'Union politique de l'Europe et de la crispation des Etats ou de leurs administrations sur leur souveraineté et leurs prérogatives.

Permettez-moi de m'adresser directement à chacun des élus que vous êtes. Transmettez ce message à vos électeurs : les gouvernements et leurs administration sont en retard sur les espérances de nos peuples, dites-le leur .

(Applaudissements)

La faiblesse - incroyable pour le profane - des procédures communautaires de décision a retardé et, souvent, réduit la portée de nos résultats les plus incontestables. Elle est la cause principale de biens des échecs : Qu'en juge, Mesdames, Messieurs : il a fallu quatre ans, il a fallu dix réunions du Conseil européen, pour parvenir à un règlement, malheureusement encore très provisoire, du problème budgétaire britannique, dont tous les termes étaient posés en 1979. Il aura fallu six ans de négociations - et ce n'est pas fini - pour définir une plate-forme de négociation avec l'Espagne et le Portugal, pour découvrir, au terme du processus, que le Conseil, hélas, n'avait pas pris au sérieux les répercussions de cet élargissement sur les régions méditerranéennes; qu'il avait ignoré les propositions de la Commission sur les PIM, qu'il l'avait fait à la demande du Conseil, et qu'il avait négligé les avertissements du pays le plus directement intéressé et ses propres promesses à cet égard.

La paralysie du Conseil a, de surcroit, détourné le Conseil européen de la fonction d'impulsion et d'orientation à moyen et à long terme qu'il s'était lui-même assignée. Au lieu de quoi, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont été obligés de traiter eux-mêmes de problèmes d'intendance, de quotas laitiers, de degrés alcométriques, dont ils ne sont pas spécialistes.

.../.

Pis encore, certaines de leurs décisions politiques ne sont toujours pas exécutées plusieurs années après avoir été solennellement publiées, faute pour le Conseil d'avoir osé dessaisir les experts et les administrations nationales et faute de reconnaître à la Commission un pouvoir d'exécution et de gestion pour les politiques nouvelles.

La preuve est ainsi faite, Monsieur le Président, qu'on ne peut et qu'on ne pourra plus jamais gérer par consensus une Communauté de dix, bientôt de douze Etats membres. Je vous le dis parce que j'en ai fait l'expérience. Et surtout pas d'une Communauté aux prises avec des problèmes nombreux et complexes, mettant en cause des intérêts énormes. La notion même de la Communauté serait battue en brèche si, en toutes circonstances - je dis bien en toutes - parce qu'en certaines il le faudra - mais si en toutes circonstances un intérêt national mineur pouvait prévaloir sur l'intérêt de tous. Il faut impérativement revenir à l'esprit du Traité dans le dépassement de sa lettre. Ceux qui veulent généraliser l'unanimité sont pour une coopération intergouvernementale. Ceux qui sont pour une coopération intergouvernementale - qu'ils le disent - sont contre la Communauté.

Le respect intégral de la lettre des Traités, qui s'impose en tout état de cause, ne suffit même plus pour faire face aux nouveaux défis que la Communauté doit relever.

Je ne prendrai qu'un exemple, parce que le temps me manque. Il y a déjà dix ans que le Conseil - rappelez-vous, Monsieur le Président - décidait à l'unanimité, sur la base de l'article 235 du Traité de Rome, d'engager un programme communautaire de recherche technologique et scientifique débordant le cadre limité prévu par les Traités. Dix ans plus tard, Monsieur le Président, c'est toujours à l'unanimité que doit être adopté, non seulement le programme-cadre pluriannuel, mais chaque règlement particulier dans ses détails. Et c'est pourquoi nous prenons de plus en plus de retard. Chaque gouvernement conserve ainsi un droit de veto sur le développement de la Communauté qui, pour être légal, n'en constitue pas moins une négation de l'esprit du Traité et des finalités politiques de la construction européenne.

- 7 -

C'est pourquoi, Monsieur le Président, j'ai proposé, à l'occasion de la célébration du vingt-cinquième anniversaire du Traité de Rome, que l'on refasse pour l'Europe de la deuxième génération ce que la Conférence de Messine avait été pour la première. Cette idée de conférence doit être maintenue.

Il faut à cette Europe de la deuxième génération, de celle qui, heureusement, n'aura pas connu la deuxième guerre mondiale - mais qui n'aura pas connu non plus le sursaut que celle-ci a eu pour moteur en chacun de nous, il faudra à cette Europe un traité qui, tout en confirmant l'essentiel de l'acquis, rétablisse l'efficacité du processus décisionnel. C'est là où tout se jouera, qui renforce son caractère démocratique, donc votre autorité, en rééquilibrant les pouvoirs respectifs du Parlement et du Conseil et donne enfin à la Commission - je ne le dis pas pour moi, je le dis pour mes successeurs - les moyens d'agir et d'exécuter les politiques dont nous aurons décidé en commun.

Un large débat sur ces questions s'est ouvert dans la Communauté, sous votre initiative institutionnelle.

Les travaux engagés après Fontainebleau ont fait apparaître un large consensus sur les objectifs immédiats à poursuivre dans la construction européenne : suppression des frontières internes - tout le monde était pour - authentique marché intérieur, identité monétaire européenne, politique étrangère commune. Autant d'objectifs auxquels, souscrivent, apparemment avec des nuances de détail, la plupart des gouvernements.

Mais, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de tels objectifs, ou de plus ambitieux encore, ont déjà fait l'objet de nombreuses proclamations communes dans le passé. Il faut s'en souvenir. Que reste-t-il du vaste programme esquissé à Paris en 1972 par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté élargie - et j'en étais - qui envisageait pour 1980 la mise en place de l'Union européenne ? Que reste-t-il du rapport Tindemans, qui a été noyé sous les couronnes funéraires ? Que reste-t-il

des décisions des Conseils européens de 1978 sur le passage à la pleine autonomie du SME en 1981 ? Est-ce que le Royaume-Uni a rejoint intégralement le système monétaire ? Est-ce que la République fédérale, est-ce que la Bundesbank entendent prendre leurs responsabilités ?

Le consensus actuel sur les objectifs de développement de la Communauté connaîtra, - je le crains, - le même sort et les nuances de détail deviendront au fil des mois, si vous n'y faites pas attention, des obstacles dirimants à sa mise en œuvre concrète si les institutions de la Communauté ne sont pas rapidement renforcées dans leur autonomie. Déjà on a reporté son examen de six mois. Il faudra que vous insistiez sur la capacité de décision et sur les moyens d'exécution.

Mais, n'oubliez pas cependant qu'il ne servirait à rien de réformer les institutions si l'on ne retrouve pas en même temps le souffle, si l'on ne retrouve pas en même temps la vision des fondateurs de la Communauté.

Je dois dire, à cette place, pour la dernière fois, ma profonde inquiétude devant les ravages qu'a fait et que fait une approche - vous l'avez souvent dit avec nous - une approche purement comptable de la construction européenne, et cela jusqu'aux plus hauts niveaux de la décision politique.

Relisons ensemble le préambule du Traité de Rome. Il ne s'agissait pas alors, pour aucun d'entre nous, de construire une association d'Etats, mais c'était une communauté de peuples, c'était une communauté de destins, fondée sur la solidarité que nous voulions.

Une communauté, Mesdames, Messieurs, demande bien plus qu'un marché commun. Encore faudrait-il que ce marché commun fût enfin réalisé et qu'il existe...

Elle suppose l'exercice d'une solidarité active envers les régions les plus défavorisées, à l'égard des secteurs qui passent par un indispensable mais douloureux agissement structurel, vis-à-vis des plus démunis dont la crise accroît le nombre.

Monsieur le Président, la Communauté perdrait sa raison d'être pour des millions de citoyens si cette dimension de la construction européenne continuait d'être négligée par tous nos égoïsmes additionnés, qui prennent le masque d'une discipline budgétaire à sens unique.

Vision d'avenir, capacité de décider, solidarité entre les peuples d'Europe, voilà à quoi, Monsieur le Président, je ne renonce pas et je ne renoncerai jamais, malgré le regard lucide que j'essaie en ce jour de porter sur l'état de notre Communauté

Que l'Europe se décide enfin à exister; sinon il faudra bien constater qu'elle accepte son déclin, comme elle semble accepter son suicide de collectif démographique, et le déclin des grandes nations qui la composent.

(APPLAUDISSEMENTS PROLONGÉS)